



Newsletter

Province du Luxembourg

Le 24 septembre 2024

Chers agricultrices, agriculteurs, partenaires,

Nous vous communiquons les actualités et prochaines séances d'informations en agriculture qui se dérouleront dans la province de Luxembourg et en Wallonie susceptibles de vous intéresser.

Bonne lecture !

Agenda

26 septembre 19h00 à Rossignol - Conférence sur le bail à ferme

SOIRÉE - CONFÉRENCE

RUE CAMILLE JOSET, 1A - ROSSIGNOL

BAIL À FERME

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR POUR LA LOCATION DE SES TERRES AGRICOLES.

AVEC VERONIQUE VANKERREBROECK,
NTF - PROPRIÉTAIRES RURAUX DE WALLONIE.

LE 26 SEPT. 2024 À 19H00

GRATUIT, INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR : WWW.LEPARC-TIERSLIEU.BE
OU WWW.BAILAFERME.BE/CONTACT

+ PERMANENCE DE 14H00 À 17H00 / INFOS & INSCRIPTIONS : VERONIQUE.VANKERREBROECK@NTF.BE



Le bail à ferme – Tout ce qu'il faut savoir sur la législation en vigueur pour la location de ses terres agricoles

Dans le cadre de son cycle de conférences sur le Bail à Ferme en Wallonie, l'association des propriétaires ruraux privés de Wallonie (NTF) présentera cette législation à l'attention des bailleurs de terres privées. Il s'agira d'une présentation générale s'adressant aux personnes qui n'auraient pas encore eu l'occasion de disposer des informations de base en la matière après les dernières réformes de 2020.

- Comment savoir si on a un bail à ferme ?
- Quels sont les différents types de baux possibles ?
- Quelles sont les démarches qui incombent au propriétaire ?
- Quel montant de location peut-on demander ?

- Que deviennent mes terres durant le bail à ferme ?
- Le bail peut-il changer de main ? Que devient-t-il en cas de décès ?

Quand : le jeudi 26 septembre de **19H00 À 21H00**

Lieu : Le Parc – Tiers-lieu – Rue Camille Joset, 1A – 6730 Rossignol

Prix : gratuit mais **Inscription en ligne** [via le formulaire de contact de NTF](#)

Infos : www.bailaferme.be

30 septembre à Strée - Modave - Formation technique - démonstration sur le labour agronomique / labour à faible profondeur (phytolicence)

Formation-démo technique

sur le labour agronomique

Biowallonie vous propose une formation-démonstration technique sur le labour agronomique. En 2018, l'asbl avait déjà organisé une telle rencontre. Les nombreux retours positifs de la part des agriculteur·rice·s et des représentant·e·s des marques de charrue nous ont convaincu·e·s d'organiser une 2^{de} édition !

Pourquoi cette formation ?

- ✦ Nous avons régulièrement des questions sur le réglage d'une charrue pour travailler à faible profondeur, sur l'investissement du bon type de charrue.
- ✦ En route, nous voyons encore trop de problèmes de réglage.
- ✦ Plusieurs études prouvent que le labour, souvent critiqué, n'est pas un problème dans un système bio à rotation longue et diversifiée.
- ✦ La technique facilite fortement la maîtrise des adventices.

INFOS PRATIQUES

- ✦ Quand ? Fin septembre 2024 (la date exacte vous sera communiquée +/- 10 j avant la rencontre)
- ✦ Où ? Ferme du CTA de Strée (Rue de la Charmille, 16 - 4577 Strée-Modave)
- ✦ Horaires : 13h30 > 16h30 (accueil dès 13h)
- ✦ Inscription demandée - Formation reconnue en P1, P2 & P3 !
- ✦ Contact: Patrick Silvestre (Biowallonie)
0475/38.53.30 // patrick.silvestre@biowallonie.be

Est responsable Philippe Onghena (asbl Biowallonie) - 22 871, rue de Séverins, 3000 Nivelles
*Ne pas jeter sur la voie publique



Informations pratiques :

Quand : 30 septembre 13 h 30 à 16 h 30 (accueil dès 13 h)

Où : Ferme du Centre des Technologies Agronomiques (CTA de Strée) – Rue de la Charmille, 16 – 4577 Strée-Modave

Inscription demandée via le formulaire suivant :

<https://forms.office.com/e/HDVAKxHvAL>

La formation sera valorisable pour la phytolice P1, P2, P3 !

Contact : Patrick SILVESTRE : patrick.silvestre@biowallonie.be /0475/385-330

30 septembre, 1^{er} et 2 octobre : Formation « House of agroecology »



UNIVERSITÉ D'AUTOMNE

LA HOUSE OF AGROECOLOGY VOUS INVITE À SA PREMIÈRE UNIVERSITÉ D'AUTOMNE POUR LES AGRICULTEURS EN TRANSITION AE EN OCTOBRE 2024!

DU 30/09 AU 02/10

FORMER LES AGRICULTEURS DE DEMAIN

QUOI?

3 jours de formation de qualité, accessible pour les agriculteurs et donnée par des experts et des agriculteurs

La création d'une communauté et d'un espace de partage formel et informel

Une diversité d'acteurs/profils pour des échanges stimulants

POUR QUI?

Tout agriculteur qui souhaite se lancer en agroécologie ou qui a déjà commencé sa transition.

EN PRATIQUE 149€ les 3 jours!

logement, formation et catering;

Palogne ferme bomal

Une dizaine d'intervenants répartis sur les 3 jours

Info et inscriptions: +32 492 47 84 80 ou info@houseofagroecology.org



2 octobre 20h00 à Libramont – Conférence Chambre d'Agriculture du Luxembourg sur la FCO

Conférence organisée par la Chambre Provinciale d'Agriculture du Luxembourg
En collaboration avec le SPW – ARNE – Direction Recherche et Développement

LA MALADIE DE LA LANGUE BLEUE - FCO



Mercredi 2 octobre à 20h00

Cafétéria terrain de football de Libramont
(Avenue d'Houffalize)

20h00 – Accueil par Ch. COLINET, Présidente de la Chambre Provinciale d'Agriculture

20h15 - Le point sur l'infestation de la maladie de la langue bleue - épidémiologie
par X. PATIGNY AFSCA

20h45 – La maladie de la langue bleue
par F. CLAINE de l'ARSA

☞ Symptômes de la maladie,

☞ Mesures préventives - campagne de vaccination

21h15 – Intervention du Cabinet de la Ministre de l'Agriculture A.-C. DALCQ sur les premières actions mises en place pour soutenir les éleveurs

21h30 Débat animé par P. POCHET, SPW-Direction R&D

Chambre Provinciale
d'Agriculture du Luxembourg

 Wallonie
agriculture
SPW

7 octobre 13h30 à Louvain-la-Neuve- Conférence de lancement de la « Quinzaine de l'économie circulaire 2024 »



La Conférence de lancement de la Quinzaine de l'Économie circulaire aura lieu le lundi 7 octobre de 13h30 à 17h30 au Cercle du Lac à Louvain-la-Neuve. À cette occasion, des experts mettront en lumière le rôle que l'innovation peut jouer pour accélérer la transition vers une économie circulaire.

L'évènement se clôturera par un drink, lors duquel vous pourrez découvrir des entreprises circulaires inspirantes, lauréates de l'appel à projets Go Circular édition 2 mais également rencontrer des facilitateurs en économie circulaire.

Programme

- **13H30-14H** : accueil
- **14H-16H30** : conférence
 - Mot de bienvenue - *Lionel Bonjean, Directeur général du SPW Economie, Emploi, Recherche*
 - Rétrospective sur la Stratégie wallonne de déploiement de l'économie circulaire, Circular Wallonia
- **Témoignages inspirants**
 - Remind, plateforme Reverse Mineral Industry in Wallonia - *Claudia Neculau, Coordinatrice*
 - Minagro (projet seed2seed) - *Coralie Misson, R&D Manager*
 - Reprocover - *Sara El Marzouki, Product Manager*
- Intervention d'*Emmanuelle Ledoux, directrice générale de l'Institut National de l'Économie Circulaire (France)*
- **L'innovation comme moteur de la transition circulaire** - panel d'experts :
 - BC Materials - *Anton Maertens, Business developer*
 - District Cleantech - *Marc Van Den Neste, Chief Ecosystem Officer (CEO)*
 - Association of Cities and Regions for sustainable Resource management (ACR+) - *Francesco Lembo, Deputy Secretary General*
 - Vlaanderen Circulair - *Brigitte Mouligneau, Transitiemanager*
- Séance de questions-réponses
- Conclusion - *Pierre-Yves Jeholet, Vice-Président et Ministre wallon en charge de l'Économie, de l'Industrie, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation*

- **16H30-17H30** : Drink de networking durant lequel vous pourrez rencontrer des entreprises circulaires (lauréats Go Circular édition 2) et des facilitateurs en économie circulaire.

La modération de cet évènement est assurée par la journaliste Nathalie Ricaille.

Lieu : Cercle du Lac, Boulevard Baudouin 1er, 23, 1348 Louvain-la-Neuve.

Pour s'y rendre : en train jusqu'à la gare de Louvain-la-Neuve (à 20 minutes à pied), via certains bus (à vérifier via le Tec), à vélo, ou en voiture (parking du Cercle du Lac).

Inscriptions : via le [lien](#)

[Informations et programme](#)

8 octobre à St-Hubert – Après-midi technique en élevage ovin : Autonomie alimentaire en production de lactation

Mardi 8 octobre de 14h à 17h : après-midi technique en élevage ovin : visite (éco-pâturage, race locale menacée, boucherie et vente directe) par Sophie Deger (éleveuse) et points techniques sur l'autonomie alimentaire en période de lactation par Cyril Régibeau (Elevéo). Ferme du Long Pré, Moulin d'en Haut 1 à 6870 Saint-Hubert. Entrée gratuite sans inscription. Infos : lf@fugea.be ou 0492 29 72 84.

APRÈS-MIDI TECHNIQUE EN ÉLEVAGE OVIN

AUTONOMIE ALIMENTAIRE EN
PÉRIODE DE LACTATION

mardi 8 octobre : 14h - 17h

Ferme du Long Pré

Moulin d'en Haut, 1

6870 Saint-Hubert



PROGRAMME

- Visite d'un élevage ovin (éco-pâturage, race locale menacée, boucherie et vente directe,) par *Sophie Deger* (éleveuse)
- Points techniques sur l'autonomie alimentaire en période de lactation, par *Cyril Régibeau* (Elevéo)
- Verre de l'amitié

⚠ Inscription bienvenue mais non obligatoire



Infos supplémentaires et inscription : Lf@fugea.be - 0492/29.72.84

8 et 15 octobre à Nivelles – Formation FJA sur la gestion raisonnée du parasitisme cutané et digestif des ovins et caprins



GESTION RAISONNÉE DU PARASITISME CUTANÉ ET DIGESTIF DES OVINS ET DES CAPRINS

Objectifs :

Initier les éleveurs à la gestion des parasitoses cutanées et gastro-intestinales en abordant :

- les principaux parasites rencontrés dans les espèces ovine et caprine
- les répercussions du parasitisme sur la santé animale et les méthodes de gestion préventive et curative de ces désordres sanitaires.
- L'accent sera mis sur l'usage raisonné des produits antiparasitaires pour minimiser les résistances des parasites aux vermifuges.
- Minimiser l'impact de certains produits sur l'écosystème prairial.

Bref, une vision écologiquement et économiquement durable !



DATES ET LIEU

- Le mardi 08/10 de 19h à 22h pour l'élevage ovin
- Le mardi 15/10 de 19h à 22h pour l'élevage caprin
- **Ecole Sacré-Coeur de Nivelles**
Rue Saint-Jean, 2
à B-1400 Nivelles



€ **PRIX :** Membre FJA : gratuit
Non-membre : 20 euros

i **INFOS :**
Tél : 081/81 01 05
Email :
laure.baudoine@fja.be

👤 **FORMATEUR :**
Dr CLAINÉ François
(Dr Vétérinaire - ARSIA)

INSCRIPTIONS



Formulaire sur:
<https://form.jotform.com/242461133738354>



Manipulation et contention des animaux d'élevage La formation vous permettra d'acquérir les connaissances et les aptitudes nécessaires à l'exécution de la manipulation et de la contention des animaux d'élevage (bovins, ovins et caprins) en veillant à la sécurité des hommes et des animaux. Thématiques abordées : les principes du comportement des bovins, des ovins et des caprins en fonction de leur particularité ; la manipulation d'un animal isolé, d'un lot d'animaux et d'un troupeau ; la préparation du matériel nécessaire et l'exécution dans les règles de l'art des techniques de manipulation et de contention tout en veillant à la sécurité et au bien-être animal.

Partie théorique : 4 heures Partie pratique : 8 heures

Dates : Jeudi 10/10 de 9h00 à 16h30

Vendredi 11/10/24 de 9h00 à 12h30

Lieu : Ferme Provinciale de Jevoumont – La Haye, 9 à 4910 Theux

Inscriptions en ligne via le bouton ci-dessous :

[Je m'inscris](#)

15 octobre à Gembloux – Matinée d'études Erosion des sols agricoles – situation et solutions

vous invitent à une

FWA
Reseau
NATAGRIWAL

MATINÉE D'ÉTUDE
ÉROSION DES SOLS AGRICOLES
SITUATION ET SOLUTIONS

MARDI 15 OCTOBRE : 9H30/12H30

Au Programme :

RUISELLEMENT, ÉROSION ET PROTECTION DES EAUX DE SURFACE Protec'eau	ÉTAT DES LIEUX DES LÉGISLATIONS FWA	SOLUTIONS AGRONOMIQUES Greenofec	LES CONSEILLERS ÉROSION : RÔLE ET CAS CONCRETS Natagriwal
---	--	-------------------------------------	--

- La matinée sera suivie d'un lunch -
Inscription obligatoire avant le 9 octobre 2024
Contact : alice.cousin@fwa.be - 0475 88 40 50

Le 15 octobre prochain, la FWA organise un matinée d'étude sur l'érosion des sols en collaboration avec Natagriwal, Protect'eau et Greenotec.

Programme :

Ruissellement érosion et protection des eaux de surface – Protect'eau

Etat des lieux des législations – FWA

Solutions agronomiques – Greenotec

Les conseillers érosion : rôle et cas concrets – Natagriwal

La matinée sera suivie d'un lunch.

Attention inscription obligatoire avant le 9 octobre alice.cousin@fwa.be

15 octobre à Froidchapelle – Présentation du Centre de Référence et d'expérimentation à la ferme des Queuwys (Séchage de foin en grange)

Info-Démo Froidchapelle, Ferme des Queuwys, rue de Mariembourg, 8, séchage de foin en grange, et impact sur la production laitière et fromagère. Une collaboration entre le le SPW-ARNE Direction Recherche et développement, services extérieurs de Thuin et Ciney, le CRA-W, Elévéo, Hainaut Développement, Diversiferm, Accueil Champêtre et la Fromagerie de Chimay.



APRÈS-MIDI DE RESTITUTION des résultats du CRE de la ferme des Queuwys

Le 15 octobre 2024 à Froidchapelle

Caractérisation de l'impact du mode de nutrition des vaches laitières à partir de foin séché en grange sur la qualité du lait et du fromage produits.

Inscription souhaitée au plus tard le 23 septembre auprès de Hainaut Développement:
hd.agriculture@hainaut.be



Avec le soutien de la Fondation Chimay-Wartoise

Au terme du projet de Centre de Référence et d'Expérimentation (CRE), Pascal, Hélène et Antoine LAUDELOUT vous accueilleront à la ferme, en collaboration avec les différents partenaires du projet (SPW-ARNE DRD CINEY et

DRD Thuin, RwpAC, la Fromagerie de Chimay, Elevéo, Diversiferm, le CRA-W, ACW et Hainaut Développement) pour un après-midi de restitution des résultats de recherche et d'expérimentation menées dans leur ferme, en lien avec la «Caractérisation de l'impact du mode de nutrition des vaches laitières à partir de foin séché en grange sur la qualité du lait et du fromage produits».

Programme

13h00 accueil des participants

13h30 Introduction (1 CRE c'est quoi ? SPW-ARNE-DRD), suivi de la présentation des résultats :

- valorisation du foin séché en grange par les vaches laitières : valeur alimentaire et durabilité: CRA-W
- impact sur la qualité du lait et du fromage : Elevéo / Diversiferm
- qualités des produits fromagers : Fromagerie de Chimay
- chiffres clés : Ferme des Queuwys et ACW
- conclusion : résultats, retours d'expériences, limites et perspectives
- visite de l'exploitation, moment d'échanges

16h00 verre de clôture

Inscription souhaitée au plus tard le 23 septembre auprès de Hainaut Développement : au 065/342 623 ou par mail: hd.agriculture@hainaut.be

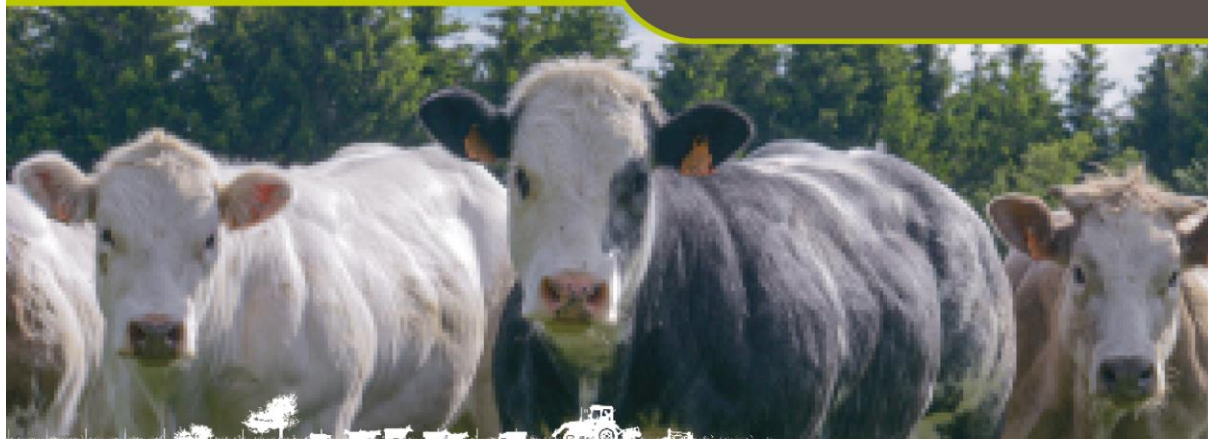
16 octobre à Massul : Après-midi technique en gestion de troupeau de bovins allaitants

APRÈS-MIDI TECHNIQUE EN GESTION DE TROUPEAU DE BOVINS ALLAITANTS

mercredi 16 octobre : 14h - 17h

Ferme Pierret

Route de Saint-Monon, 67
6840 Massul



PROGRAMME

- Présentation de la ferme de Nicolas Pierret, éleveur de Blanc Bleu Belge
- Points techniques sur la gestion de troupeau (reproduction, suivi de fécondité, suivi de performance, alimentation et logiciel de gestion) par Bernard Christiaens (AWÉ)
- Verre de l'amitié

⚠ Inscription bienvenue mais non obligatoire



Infos supplémentaires et inscription : hf@fugea.be - 0490/11.92.78

Après-midi technique en gestion de troupeau de bovins allaitants : présentation de la ferme de Nicolas Pierret (éleveur de Blanc Bleu Belge) et points techniques sur la gestion de troupeau (reproduction, suivi de fécondité, suivi de performance, alimentation et logiciel de gestion) par Bernard Christiaens (AWE). Ferme Pierret, Route de Saint-Monon 67 à 6840 Massul (Neufchâteau).

Entrée gratuite sans inscription. Infos : lf@fugea.be ou 0492 29 72 84.

4 novembre 13h00 à Bertrix – Rencontre entre les producteurs locaux et les professionnels de l'HORECA et du Tourisme



Salon "Terroir dans l'assiette" - 3e édition 🍷

Vous êtes producteur et à la recherche de nouveaux débouchés locaux pour vos produits ou restaurateur ou gestionnaire d'un gîte, d'une chambre d'hôtes, d'une épicerie locale, d'une cuisine collective... ? Vous aimeriez intégrer des produits locaux dans vos menus ? Vous souhaitez faire évoluer votre établissement et ainsi attirer de nouveaux clients ?

Participez au salon "Terroir dans l'assiette" le lundi 04 novembre 2024 de 13h à 18h30 au Bertrix Hall (Place des Trois Fers, 12 - 6880 Bertrix)

Cet évènement, dédié aux professionnels, vise à mettre en relation les producteurs locaux et les acteurs de l'HoReCa/du tourisme.

Inscription : Terroir dans l'Assiette - 3e édition - Réservé aux Professionnels par mail auprès de votre ADL pour le 25 octobre au plus tard.

Plus d'infos : Marc Laurant : 0470 61 02 67 - marc.laurant@ardennemeridionale.be

6 novembre à Huy – Cours de spécialisation - Transition vers l'agriculture de conservation



COURS DE SPECIALISATION TRANSITION VERS L'AGRICULTURE DE CONSERVATION

← DATES ET PROGRAMME

06/11/2024 - 19h à 22h

- Diagnostiquer et préserver la qualité des sols agricoles.

20/11/2024 - 19h à 22h

- Amélioration de la rotation et réduction du travail du sol



Séance 2 en cours d'agrément
pour la phytoliceuse continue

27/11/2024 - 13h à 16h

- Tour de plaine
- Témoignage d'agriculteurs

📍 LIEU

- Théorie :
Haute-Ecole Charlemagne
Rue St Victor 3, 4500 Huy
- Pratique :
A confirmer aux participants lors du 1er cours.



📄 INFOS

Tél : 081/ 81 01 05

Email : laure.baudoine@fja.be

€ PRIX

Gratuit pour les membres
20 euros pour les non-membres

👤 FORMATEUR

ASBL Greenotec

INSCRIPTIONS



12 novembre - La pomme de terre en Wallonie : Culture importante et impactante - Pérennité et Durabilité



[informations et inscriptions](#)

Les actualités

Fièvre catarrhale ovine : fin de la notification obligatoire et des prélèvements en cas de suspicion

Ces dernières semaines, le virus de la fièvre catarrhale ovine de sérotype 3 (FCO3) a continué à se propager de manière exponentielle en Belgique [\[carte\]](#) et dans les pays environnants. Outre les Pays-Bas, l'Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg, la France et le Danemark, des foyers de FCO3 ont été identifiés en Suisse, en Norvège et en République Tchèque.

Étant donné que la FCO3 est désormais présente chez les espèces animales sensibles à la fièvre catarrhale ovine sur l'ensemble du territoire belge, et afin de minimiser la charge administrative et les coûts, l'obligation de déclarer toute suspicion clinique de fièvre catarrhale ovine (tous les sérotypes) et de maladie hémorragique épidémique est levée jusqu'à la fin de cette année, ces deux maladies étant impossible à distinguer sur base des signes cliniques. Par conséquent, à date de ce jour, 12 septembre 2024, il n'est également plus obligatoire de contacter un vétérinaire et de faire prélever des échantillons pour examen en cas de suspicion. Toutefois, des échantillons peuvent encore être prélevés pour examen sur une base volontaire. Dans ce cas, les échantillons de sang sont prélevés de préférence sur des animaux malades et non sur des organes lors de l'autopsie. Les frais d'analyse de ces échantillons ne sont toutefois plus remboursés par l'AFSCA.

Aucun bovin ou ovin ne peut actuellement être certifié pour être déplacé vers d'autres États membres sur la base de la vaccination. Toutefois, la certification sur la base [des exceptions accordées par les États membres](#) reste possible. Les Pays-Bas, l'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg n'exigent pas de garanties pour le FCO3.

POUR RAPPEL : Si des effets indésirables surviennent après la vaccination, y compris un manque d'efficacité, ils doivent être signalés à l'AFMPS via https://www.afmps.be/fr/usage_veterinaire/medicaments/medicaments/pharmacovigilance/notifier_des_effets_indesirables_de

FCO SÉROTYPE 3

LE SECTEUR BOVIN DE PLUS EN PLUS IMPACTÉ!

Version: 22 août 2024

Signes cliniques

Après une période d'incubation asymptomatique de plusieurs jours, les signes cliniques présentés par le bovin sont de deux types :

- **signes généraux** : abattement prononcé, hyperthermie, chute (parfois importante) de la production laitière
- **signes localisés** : écoulement nasal, hypersalivation, ulcérations au niveau du muflle et de la bouche

Ces signes peuvent également être accompagnés de conjonctivite, de boiterie et de gonflement du bourrelet coronaire.

Le tableau clinique peut être extrêmement variable d'un individu à l'autre.

Avortements

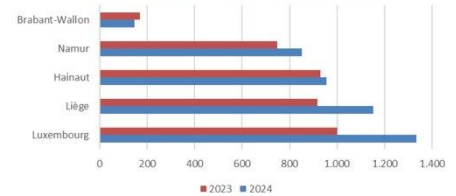
Nous observons actuellement une flambée d'avortements partout en Wallonie. La majorité des avortons qui arrivent actuellement dans notre salle d'autopsie ne présentent pas les lésions évocatrices de la FCO et la majorité des avortons testés sont négatifs lors du test PCR. Néanmoins, ces avortements pourraient être provoqués indirectement par la FCO suite à l'état fébrile / inflammatoire de la mère. De plus, depuis ce 20 août, nous observons les premiers cas avec des lésions évocatrices de la maladie telles que l'hydrocéphalie. Le tableau lésionnel évolue donc de jour en jour. Nous suivons ceci de près afin de vérifier les hypothèses.



Mortalité

Nous observons une augmentation du nombre de bovins morts au mois de juillet par rapport au même mois de l'année précédente, et plus marquée dans les provinces de Liège et Luxembourg par où la FCO s'est invitée chez nous. Les données du mois d'août suivront.

Mortalité des bovins par province - Juillet 2023 - Juillet 2024



Recommandations

- ✓ **Vacciner** même s'il est tard, avec un rappel 3 à 4 semaines après!
- ✓ Traitement symptomatique des animaux malades
- ✓ Lorsque vous nous soumettez un avorton et un tube sec de la mère dans un contexte évocateur de circulation de FCO dans le troupeau, **joindre également un tube de sang** entier afin que nous puissions réaliser une PCR sur la mère. **Mentionner la suspicion FCO.**

A noter qu'une PCR FCO sur l'avorton n'est pas effectuée systématiquement, elle est entreprise dans les 2 cas suivants:

- suspicion mentionnée par le vétérinaire sur la demande d'analyse en fonction du contexte clinique de l'élevage
- systématique si des lésions évocatrices de la maladie sur le fœtus sont observées en salle d'autopsie

Remarque : à la lecture du rapport d'autopsie de l'avorton, la mention d'une hydrocéphalie au niveau du système nerveux central est fortement évocatrice de la maladie.

[Consulter le document](#)

[FCO-3: Urgence absolue! - Arsia asbl](#)

COMMUNIQUE DE PRESSE - Langue bleue : des premières actions concrètes pour aider nos éleveurs et protéger l'avenir de leurs exploitations

- 13 septembre 2024 -

Ce vendredi après-midi, la Ministre wallonne de l'Agriculture, Anne-Catherine Dalcq, a rencontré les organisations syndicales pour faire le point sur l'avancement des actions menées afin de soutenir les éleveurs dont les exploitations sont touchées par la langue bleue. Anne-Catherine Dalcq a fait part de plusieurs avancées aux syndicats :

- **Aides couplées garanties** : Suite à la demande de la Ministre et l'intervention de l'administration wallonne, la Commission européenne a confirmé que les éleveurs dont les animaux sont morts à cause de la langue bleue pourront bénéficier des aides couplées, sous réserve de la fourniture des pièces justificatives adéquates. Celles-ci seront communiquées rapidement. « Pas de double peine pour nos agriculteurs : ils seront soutenus, même si leurs productions sont touchées par l'épizootie. Il s'agit bien d'un cas de force majeure », a affirmé la Ministre Dalcq.

- **Demande d'activation de la réserve de crise agricole européenne** : En accord avec la Flandre, la Ministre DALCQ a demandé au Ministre fédéral de l'Agriculture, David CLARINVAL, de solliciter une intervention du fonds de réserve européen de crise pour la langue bleue. Ce fond vise à soutenir les éleveurs affectés. La demande formelle de la Belgique est en cours de préparation.

Augmentation du plafond du montant des avances sur les subventions de la Politique agricole commune : L'agriculteur pourra recevoir jusqu'à 70% de ses paiements directs sous forme d'avances à compter du mois de novembre, contre 50% actuellement. De même, les paiements anticipés dans le cadre du deuxième pilier pourront être augmentés jusqu'à 85%, au lieu des 75% habituels.

- **Mise en place d'un comité stratégique** : Un comité stratégique dédié à la langue bleue, réunissant les acteurs clés de l'administration, est en place. Ce comité est chargé de suivre l'évolution de l'épizootie en Wallonie, d'évaluer son impact économique et d'étudier des mesures simples pour soutenir les éleveurs.

Par ailleurs, la Ministre a demandé aux organisations syndicales d'encourager les éleveurs touchés à conserver soigneusement tous les documents pouvant être utiles à leurs futures demandes d'indemnisation. « *Bien que nous ne sachions pas encore précisément quels justificatifs seront exigés par l'Europe, il est essentiel que les éleveurs gardent les preuves qu'ils ont à leur disposition pour appuyer ces demandes. Nous faisons de notre mieux avec les informations disponibles, sans vouloir ajouter de contraintes inutiles.* » précise la Ministre de l'Agriculture.

Les conséquences de cette épizootie sont lourdes pour les éleveurs wallons.

Au-delà des pertes animales directes, la maladie entraîne une baisse de la productivité dans les exploitations, menaçant la viabilité de nombreuses fermes. Pour certains éleveurs, cette situation pourrait compromettre la poursuite même de leur activité. La mortalité et la perturbation des cycles de production génèrent une baisse de revenus créant un climat d'incertitude dans un secteur déjà fragilisé.

Au 6 septembre, l'AFSCA a recensé 934 exploitations touchées en Wallonie, dont : 278 exploitations ovines, 644 exploitations bovines, 7 exploitations caprines et 4 exploitations d'alpagas

« Je comprends la profonde détresse que cette situation cause à nos éleveurs. Nous mettons tout en œuvre pour leur apporter le soutien nécessaire et trouver des solutions durables. Leur avenir est notre priorité. » précise la Ministre de l'Agriculture, Anne-Catherine Dalcq.

Il est important de rappeler que la maladie n'affecte pas l'homme et n'a donc aucun impact sur la qualité des produits alimentaires.

Une nouvelle réunion avec les organisations syndicales est prévue dans les 15 jours pour évaluer l'évolution de la situation et des mesures.

En tant que Ministre de la Nature, dans le cadre de la surveillance de la faune sauvage, aucune augmentation de cas de mortalité ou de morbidité chez les cervidés (cerfs, daims, chevreuils) n'a été signalée à ce jour en Wallonie. Cependant, en raison de la virulence élevée de la fièvre catarrhale ovine (BTV-3, bluetongue virus sérotype 3) chez les ovins domestiques, une surveillance renforcée est mise en place pour évaluer l'ampleur et l'impact de la maladie sur les cervidés et les mouflons en Wallonie. Le Service de la Santé et des Pathologies de la Faune Sauvage de l'Université de Liège, en collaboration avec le SPW-ARNE, effectuera des prélèvements dans plusieurs territoires de chasse sentinelles au cours de la saison de chasse 2024-2025.

Communiqué de presse - Dérogation exceptionnelle pour l'épandage des fertilisants organiques et l'implantation des CIPAN en Wallonie - 13 septembre 2024 -

En raison des conditions climatiques particulièrement humides depuis l'automne 2023, le Ministre de l'Environnement, Yves COPPIETERS, et la Ministre de l'Agriculture, Anne-Catherine DALCQ, ont décidé d'accorder une dérogation exceptionnelle concernant les périodes d'épandage des fertilisants organiques rapides et l'implantation des cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN).

Cette décision a été prise suite à une analyse approfondie des données météorologiques fournies par l'Institut Royal Météorologique (IRM), qui atteste des précipitations supérieures à la moyenne observées ces derniers mois. Ce contexte exceptionnel a entraîné des retards dans les travaux agricoles, notamment pour l'épandage et le semis des cultures intermédiaires. En conséquence, les Ministres ont décidé de prolonger les délais initialement fixés dans le cadre du Programme de Gestion Durable de l'Azote (PGDA).

Épandage des fertilisants organiques :

- La date limite pour l'épandage des fertilisants organiques mous en terres arables, initialement **fixée au 15 septembre, est exceptionnellement repoussée au 30 septembre 2024.**

- Pour les **prairies, la période d'épandage est également prolongée jusqu'au 15 octobre 2024.** (Ce point nécessite un arrêté du Gouvernement soumis par le Ministre de l'Environnement).

Implantation des CIPAN (Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates) :

- L'obligation de **semmer les cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN) avant le 15 septembre est reportée au 30 septembre 2024.**

Cette dérogation exceptionnelle vise à donner aux agriculteurs le temps nécessaire pour réaliser leurs travaux dans des conditions optimales, tout en garantissant que les objectifs environnementaux du PGDA soient respectés.

Mise à jour du module CIPAN



Vous l'attendiez, notre module CIPAN a été mis à jour récemment ! NEW

👉 <https://www.modulecipan.be/>

Avec une **nouvelle interface** et **mise à jour des fiches sur les mélanges**



En quelques clics, le module CIPAN vous propose des espèces et des mélanges adaptés à vos besoins et **recommandés par nos conseillers et nos partenaires scientifiques**.

Le collège des producteurs lance un service de dialogue entre agriculteurs et riverains



Service de Dialogue Agriculteurs/Riverains

40 communes wallonnes ont déjà manifesté leur intérêt pour le service de dialogue entre agriculteurs et riverains !

Dans le cadre du Plan Wallon de Réduction des Pesticides, ce service soutenu par un collectif d'acteurs-clés et d'experts, permet aux communes et aux agriculteurs de bénéficier d'un accompagnement neutre pour faciliter la compréhension et le dialogue local.

Services proposés :

- 👤 Accompagnement par un animateur et des experts
- 🗣️ Écoute active des agriculteurs et dialogue constructif avec les riverains

- 📍 Identification des enjeux locaux et des solutions adaptées

💬 Pour en savoir plus et rejoindre le mouvement, c'est par ici !

📧 dialogue@collegedesproducteurs.be

☎️ +32 (0)490 57 55 70

🔗 Plus de détails : <https://collegedesproducteurs.be/dialogue-agriculteurs.../>

FREDO, un outil de veille intégré au service de la recherche et de l'encadrement en agriculture biologique

FREDO, un outil de veille intégré au service de la recherche et de l'encadrement en agriculture biologique

<https://www.cra.wallonie.be/fr/fredo-un-outil-de-veille-integre-au-service-de-la-recherche-et-de-lencadrement-en-agriculture-biologique>

Fredo fait peau neuve

<https://www.cra.wallonie.be/fr/fredo-fait-peau-neuve>

Le projet MICOS réalise une recherche sur les microplastiques dans les terres arables

L'étude sera réalisée sur un total de 240 champs dans le Benelux.

Si vous êtes agriculteur en Wallonie et êtes intéressé par cette étude, inscrivez-vous ici

[En savoir plus sur le projet](#)

DESTRUCTION PRAIRIE : GLYPHOSATE

La destruction totale de la prairie avec un produit contenant du glyphosate **n'est plus autorisée.** 🚫



Par contre, la **rénovation localisée/partielle** avec du glyphosate est envisageable pour détruire une **zone restreinte** de la parcelle **envahie par des mauvaises herbes**, difficilement contrôlables à l'aide d'une autre substance active. ⚠️

Pour des conseils personnalisés sur les techniques de **rénovation de prairie** sans glyphosate, contactez [Fourrages Mieux Asbl](#) ou [Agra-Ost](#) (pour la Communauté germanophone). 📞

Bilan bioclimatique mensuel de la Wallonie (juin) est disponible

Ce document est un bulletin rédigé mensuellement qui contient une analyse des données climatiques issues du réseau Pameseb ainsi qu'une analyse d'indicateurs agroclimatiques qui nous semblent pertinents pour comprendre les activités saisonnières de croissance et de développement des plantes.

Ce bilan est le fruit d'une collaboration entre le CRA-W et l'Observatoire Wallon de la Santé des Forêts (SPW/DGO3/DEMNA/Direction du Milieu Forestier).

Si vous souhaitez le recevoir chaque mois, envoyez un mail à d.rosillon@cra.wallonie.be pour être ajouté à la liste de diffusion.

Les haies un nouveau moyen complémentaire de réduction de la dérive

Le SPF Santé publique vient à nouveau de mettre à jour la liste belge des moyens de réduction de la dérive. [La haie anti-dérive en grande culture](#) ainsi que des [buses](#) permettant d'augmenter le pourcentage de réduction de la dérive lors d'une pulvérisation en bande en font désormais partie. [Lire la suite](#)

CRA-W : Nouveau recueil en production biologique



Découvrez la nouvelle édition de notre recueil sur les recherches menées en Production Biologique au CRA-W.

👤 Le présent recueil reprend l'ensemble des projets de recherche menés en production biologique, courant 2023 et ultérieurement.

👉 Pour le découvrir c'est par ici : <https://www.cra.wallonie.be/.../la-recherche-en...>

Nouveau baromètre des filières bio wallonnes 2024

Biowallonie présente une fois par an un baromètre des filières bio wallonnes. L'intérêt de ce dernier est de connaître l'équilibre offre-demande de chaque filière, les défis, les opportunités et les problématiques

rencontrées. Il se base sur une centaine d'appels, autant chez les producteurs-rice-s qu'auprès de l'aval de la filière.

Via ce lien, vous retrouverez le dossier complet, ainsi qu'une infographie résumée de celui-ci : <https://www.biowallonie.com/documentation/etudes-statistiques/barometre-bio/>

BCGMSweb : Une plateforme agrométéorologique pour mieux appréhender les conditions de croissance et leur évolution

Les saisons se suivent et ne se ressemblent plus. Par exemple, la saison culturale 2023-2024 s'est caractérisée par 10 mois consécutifs (d'octobre à juillet) avec des précipitations supérieures aux normales.

📌 [Le CRA-W a mis en place une nouvelle plateforme agrométéo :](#)

- ✅ Objectiver une situation météorologique et en estimer les conséquences (sur la croissance des cultures par exemple)
 - ✅ Présenter un ensemble d'indicateurs à l'échelle des régions agricoles issus de données météorologiques, de données satellitaires, sur plus de 30 ans
 - ✅ Appréhender l'évolution des conditions de croissance et l'impact sur les rendements agricoles
- Comparer la valeur d'un indicateur entre régions agricoles ou comparer les valeurs d'un indicateur au cours du temps et pour une même région agricole



ASBL corder recherche de volontaires

Registre d'utilisation de PPP sous format électronique: soyez acteur du changement

En 2023, un nouveau règlement européen est entré en vigueur (le Règlement d'exécution (UE) 2023/564): **tout utilisateur professionnel de PPP devra tenir son registre d'utilisation de PPP sous format électronique dès le 1er janvier 2026.**

L'ASBL Corder s'est vue confier la mise en place d'un outil d'enregistrement des utilisations de PPP, gratuit et à destination des secteurs agricole, horticole et des parcs & jardins


🔔 **Nous sommes à la recherche de volontaires afin de tester et d'affiner le projet** pour développer une application utile et en accord avec les réalités de terrain.


Qu'est-ce que vous y gagnez ? La possibilité d'adapter, grâce à vos suggestions, la création d'une application correspondant réellement à vos besoins !

🔗 Toutes les infos ici: <https://bit.ly/4cbec14>

Outil interactif phytolice

Vous avez des questions sur la phytolice ? Utilisez notre outil interactif en ligne, spécialement conçu pour vous offrir des réponses personnalisées en fonction de vos besoins !

 L'objectif ?
Faciliter votre navigation et vous guider facilement vers les informations pertinentes selon votre situation précise.

 Comment ?
Sélectionnez simplement les informations qui vous concernent.



[J'accède à l'outil interactif](#)

Newsletter mensuelle de l'agenda des formations

Ne manquez plus aucune formation ! Inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle pour recevoir l'agenda des prochaines formations phytolices.

[Je m'inscris à la newsletter](#)

Service de Dialogue entre Agriculteurs et Riverains sur l'usage des Produits Phytopharmaceutiques

Vous êtes producteur et constatez des questionnements et des incompréhensions de la part des citoyens autour de chez vous lorsque vous sortez avec votre pulvérisateur ? Grâce au Service Dialogue Agriculteurs-Riverains, nous entendons **répondre** à certains de ces problèmes

[Plus d'information...](#)

INFO PAC

Implantation des cultures dérochées (BCAE8)

- Période d'ensemencement du 1^{er} juillet au 30 septembre inclus.
- L'utilisation de semences enrobées et traitées avec des produits phytopharmaceutiques est interdite sur les surfaces portant des cultures dérochées.
- Le couvert de la culture dérochée est composé d'un mélange d'au moins deux espèces, appartenant à deux catégories différentes.

Plus d'informations sur le [portail de l'agriculture](#)

Pour toute information complémentaire, prenez contact avec [votre Direction extérieure](#).

La charrette



Testez dès maintenant le premier réseau social de la logistique
Vous êtes producteur, transformateur, acheteur pro, intermédiaire, logisticien/transporteur pro? Bonne nouvelle ! Avec le soutien de la Wallonie, les services opérationnels du Collège des Producteurs vous offrent **un accès gratuit pendant 1 an**, à la plateforme "La Charrette".

[En savoir plus...](#)

Mise en ligne de la plateforme Terraé



Retrouvez dès à présent le tout nouveau site internet dédié à l'agroécologie en Wallonie

[En savoir plus](#)

Alternatives pour les plastiques agricoles en Wallonie – nouvelle brochure réalisée par FOURRAGES MIEUX



Une nouvelle brochure réalisée par Fourrages Mieux vient d'être éditée sur le thème : Quelles alternatives pour les plastiques agricoles en Wallonie ? Fourrages : d'autres solutions que l'enrubannage plastique !

Voici le lien pour la télécharger :

[Alternatives aux plastiques agricoles - Portail de l'agriculture wallonne \(wallonie.be\)](#)

Infos sur les cultures via le réseau d'avertissement des centres pilotes



Pour avoir les dernières infos concernant les ravageurs des cultures et les moyens de lutte, consultez les [Avertissements \(centrespilotes.be\)](http://centrespilotes.be)

Contrats de pâturage et calcul de la charge en bétail

La fiche sur la prise en compte des contrats de pâturage dans les interventions du PS PAC a été mise à jour pour 2024 et est désormais disponible via un lien spécifique à la section "Définitions (Nouveautés 2024)"

[Contrat de pâturage - Portail de l'agriculture wallonne \(wallonie.be\)](#)

Mise à jour des coefficients de fermage 2024

Une mise à jour des coefficients de fermage a été réalisée dernièrement. Voici le lien pour y accéder :

<https://agriculture.wallonie.be/coefficients-de-fermage> .

Focus **phytolicence**

[Consulter ma phytolicence](#)

L'agenda des formations continues pour la phytolicence est consultable [au lien suivant](#).

Vous avez des questions concernant la phytolicence ?
La cellule phytolicence et appui scientifique de l'asbl CORDER est là pour y répondre !
Vous pouvez nous contacter par email (info@pwrp.be)
ou par téléphone (au 010/47.37.54) de 9h à 17h.



 **Wallonie agriculture SPW**

Newsletter du SPW Agriculture
Service extérieur de Libramont

Téléchargeable au lien suivant



Nouveauté : cette newsletter est téléchargeable sur le portail de l'agriculture wallonne au [lien suivant](#)

Contact : SPW - Service extérieur de la Recherche et du Développement à Libramont

SPW-ARNE LIBRAMONT Rue des Genêts, 2 6800 LIBRAMONT	POCHET Pascal Tél. : 061/22.10.60	pascal.pochet@spw.wallonie.be
--	--	---



Si vous choisissez de ne plus recevoir de courriels de notre part, faites-le nous savoir en vous désabonnant par retour de mail.